



REGLEMENT : TOURNOI Vétérans(tes) «licences compétitons » uniquement

Art 1 – Le tournoi aura lieu le **samedi 06 janvier 2024** au Complexe Sportif R. Souchon, 11 rue de l'hôtel de ville, 42390 Villars

Juge arbitre : Martine BERTHELEMY

Art 2 - Il sera organisé les tableaux suivants :

14h (pointage 13h30)	Tableau A	Moins de 55 ans
14h (pointage 13h30)	Tableau B	Plus de 55 ans
15h30	Tableau C	Moins de 1100 pts
15h30	Tableau D	Plus de 1100 pts

Art 3 - Toutes les parties seront jouées au meilleur des 5 manches de 11 points et débiteront par des poules de 3 ou 4 j avec 2 ou 3 qualifiés par poule.

Art 4 – Les joueurs (ses) peuvent s'inscrire dans 2 tableaux maximum. 1 seul (catégorie d'âge) et 1 seul (catégorie points)

Art 5 - Les joueurs (ses) devront être en mesure de présenter leur licence et leur certificat médical (si celui-ci n'est pas mentionné sur la licence) au juge arbitre.

Art 6 - Une tenue correcte et un esprit sportif seront de rigueur, les balles seront fournies par les joueurs.

Art 7 - Tout joueur (se) participant au tournoi s'engage à accepter le présent règlement. En cas de défaite, il lui sera demandé d'arbitrer la partie suivante.

Art 8 - Le Juge-arbitre se réserve le droit de prendre toutes décisions nécessaires à la bonne marche du tournoi.

Art 9 - Les engagements devront parvenir avant **le mercredi 03 janvier (minuit)**

Inscriptions en ligne sur <https://www.comitett4243.fr/tournoi-departemental-veterans/>

Art 10 - Vainqueurs et finalistes de chaque tableau seront récompensés.

Art 11 - Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant se produire dans le gymnase.

Coût de l'inscription : 10€ le tableau 15€ les deux tableaux